

S'Nejsiller Blatt'l

BULLETIN MUNICIPAL

Édition Octobre 2026

Sommaire

05. LE MOT DE L'ADJOINT
06. COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE
12. ÉTAT CIVIL
13. VIE DU VILLAGE
16. NOTRE ÉCOLE
19. BIBLIOTHÈQUE
22. ASSOCIATIONS & ACTIVITÉS
35. L'ART DANS LE VILLAGE
37. LA CHRONIQUE NEUWILLÉROISE DE RENÉ REISS
39. AUTOUR DE NEUWILLER-LÈS-SAVERNE
40. NOS COMMERCES
41. AGENDA
42. NUMÉROS UTILES
43. LE COIN DES JEUX





Mairie

COORDONNÉES

7, rue du Général Koenig
67330 NEUWILLER-LÈS-SAVERNE
Tél : 03 88 03 34 68
Mail : contact@neuwiller-les-saverne.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 8h - 12h

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi et vendredi après-midi sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat

SITE INTERNET

https://neuwiller-les-saverne.fr/

FACEBOOK

https://www.facebook.com/mairie.nls/

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h15 - 17h15
Mercredi : 14h - 16h
1er vendredi du mois : 17h - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h
(fermée durant les vacances scolaires)

PERMANENCE U.N.I.A.T

2ème vendredi du mois :
14h - 16h sur rendez-vous
Nicole SCHREPFER : 03 88 70 08 01
06 73 00 52 15



Information publication

ÉDITEUR

Mairie de Neuwiller-Lès-Saverne

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. le Maire, Damien VOGT

COMITÉ DE RÉDACTION

Commission communication
Le secrétariat



DOCUMENTS FOURNIS - CRÉDITS PHOTOS

© Nathalie ADOLFF pour la MC Storchennest, © Richard BANKEU pour le Saverne Boxe Club, © Véronique BAUER, © Nathan BECKER pour l'Amicale des Pompiers, © Jean-Frédéric BLICKLÉ et Pierre BOULAY pour Musiques au Pays de Hanau, © Didier CARMAUX pour le SIVOS, © Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre, © Communauté de Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite Pierre, © Communimage pour Patrimoine, © Christine GOETZMANN, © Gérard GRAVELAIS pour le Souvenir Français et pour Patrimoine, © Françoise HABER pour l'USAO, © Paulette HAEHNEL, © Anastasie LEIPP, © Frédéric LETSCHER, © Mairie, © Josselin PLOT pour la Bibliothèque et Le Terreau, © Catherine REISS, © René REISS, © Corentin RING pour le SMICTOM, © Nicole SCHREPFER pour l'UNIAT, © Jessica SCHUSTER pour le Foyer Oberholz, © Audrey STORCK, © Damien VOGT

Dépôt légal - Octobre 2026

LE MOT DE L'ADJOINT



Chères habitantes, chers habitants de Neuwiller-lès-Saverne,

L'automne s'installe doucement dans notre beau village et avec lui, le rythme de notre vie communale reprend pleinement.

Après le succès de notre traditionnel Messti, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles et associations qui font vivre nos fêtes locales.

Les mois à venir s'annoncent riches en moments de partage et de convivialité pour notre commune.

Nos préparatifs s'orienteront vers notre chaleureux marché de Noël, qui mettra en valeur nos artisans et notre esprit de solidarité.

Ensuite, nous aurons le plaisir de nous retrouver prochainement lors du traditionnel repas des aînés, un rendez-vous cher à nos coeurs.

Côté cadre de vie, les services techniques sont récemment intervenus pour couper les troènes dans la cour de l'école afin de répondre aux exigences de sécurité d'un établissement scolaire et cela permettra de planter des espèces non toxiques.



Néamoins, je dois insister sur un point crucial qui concerne la propreté de nos rues et de nos trottoirs.

Trop de propriétaires négligent encore le ramassage des déjections de chiens, ce qui pénalise l'ensemble des usagers.

Respecter l'espace public, c'est respecter ses voisins et faciliter le travail des agents municipaux au quotidien.

Comptant sur votre civisme et votre bienveillance pour préserver le charme de notre village.

Je vous souhaite une excellente saison automnale à toutes et à tous.

Martin EYERMANN

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Maldunge vun de Gemein

HAIE DE TROÈNES DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



Suite à des demandes de parents, et pour satisfaire une demande de l'éducation nationale, les troènes plantés le long du mur de la cour de l'école primaire devront être arrachés.

Dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) d'un établissement scolaire (maternelle ou élémentaire), la présence de végétaux à baies toxiques dans la cour de récréation ou aux abords immédiats constitue un risque d'ingestion et donc d'intoxication pour les élèves.

A cet égard, la présence de troènes dans la cour de l'école de Neuwiller représente une problématique que le SIVOS se doit de traiter afin de répondre aux exigences de sécurité d'un établissement scolaire.
L'enlèvement de ces haies permettra de planter des espèces non-toxiques plus adaptées à un environnement scolaire. Les parents d'élèves qui le souhaitent pourront d'ailleurs participer à la plantation avec les enfants.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER - 3e TRIMESTRE 2026

Es esch verkauft wore

Propriétaire	Acquéreur	Adresse
M. GROSSTEPHAN Dominique, Mme GROSSTEPHAN Nadia, Mme GROSSTEPHAN Martine	M. TOURRAINE Loan, Mme GRIESBAECHER Véronique	15 Rue de L'Eglise
M. GUTFRIED Eric, Mme GUTFRIED Edith	M. LOGEL Luc, Mme LOGEL Valentine	29 Rue de Bouxwiller
SCI Jadis PMR	M. CONEDERA Antoine, Mme LANDRAGIN Marion	12 Rue du Général Leclerc
M. ERTZ Régis	M. GOMES Paulo	5 Rue des Bénédictins
Epoux SCHWEITZER Marc, Mme HEITZ Eliane, M. SCHWEITZER Gérard, M. SCHWEITZER Denis, Mme MALLO Annie	Mme REMEN Emilie	1 Rue des Acacias

LE SAVIEZ-VOUS - DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE?



En France, la loi autorise l'achat et l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) par des particuliers.

Compte tenu du fait que la majorité des arrêts cardiaques surviennent à domicile, s'équiper s'avère pertinent, surtout en cas d'isolement ou de facteurs de risque.

Achat : Comptez environ 990 € à 1 300 € pour un appareil individuel neuf.

Location : Des formules d'abonnement existent, débutant à environ 29 € par mois (incluant souvent la maintenance).

Pour comparer les modèles ou souscrire à une offre, vous pouvez consulter des spécialistes comme CardioPro ou les solutions connectées de Lifeaz.

A L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal, notamment dans la cour du Chapitre et sur les espaces verts. Ces endroits ne sont pas des canisettes. Des habitants, des familles et des enfants s'y promènent. Personne n'a envie de marcher dans une crotte de chien.

Des sachets et des poubelles sont disponibles à différents endroits.

Le propriétaire d'un chien a l'obligation légale de ramasser immédiatement les déjections de son animal sur l'ensemble du domaine public (trottoirs, voies publiques, espaces verts).

Un peu de respect et de civisme permettent à chacun de profiter de ces lieux dans de bonnes conditions.

Nous rappelons également que les chiens ne doivent pas être laissés seuls dans les espaces publics et doivent être tenus en laisse.

Si la situation ne s'améliore pas, des sanctions pourront être prises. Le montant forfaitaire de l'amende pour déjection canine est de 135 € (contravention de 2ème classe).



Je suis responsable de mon chien, je ramasse.

LE SAVIEZ-VOUS - CERTIFICAT D'INTEMPÉRIE?



Des évènements météorologiques intenses (tempête avec rafales de vent, grêle, fortes pluies, températures extrêmes : gel, canicule...) ont causé des dommages sur vos biens ? Votre compagnie d'assurance habitation vous demande une attestation pour vous rembourser ?

Le Certificat d'intempérie est alors le document à fournir à votre assureur lors de votre demande d'indemnisation après un sinistre lié aux conditions météorologiques.

Rendez-vous sur le site de METEO FRANCE

Le Certificat d'intempérie est élaboré à la demande, par le service de Météo-France de votre région.

- Vous pouvez choisir de le recevoir par courrier postal ou par email.
- Vous le recevez en général dans un délai de 5 jours ouvrés.
- Il est payable en carte bancaire ou prélèvement (paiement sécurisé) ou en points météo.

INFORMATION DESTINÉE AUX ASSOCIATIONS



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ⚽ 🎶 🎨

👉 Vous représentez une association ? Remplissez le formulaire pour être ajouté à l'annuaire des associations de Hanau-La Petite Pierre.

🔎+ d'infos : https://kky.fr/YJYI9P9

NETTOYAGE DES ABORDS DE PROPRIÉTÉS

J'entretiens mon trottoir et les abords de mon habitation.

Ce cadre de vie de notre village est l'affaire de tous. Un environnement propre est une vitrine valorisante et agréable pour tous les habitants et touristes.

Pour garantir la sécurité de chacun, en période estivale, il est important de désherber, de balayer et de dégager les caniveaux. En période hivernale : déneiger, saler ou épandre du sable.

Vu l'arrêté municipal, en cas de non respect, vous pouvez être tenu responsable et engager votre responsabilité civile.



COMMUNE DE NEUWILLER LES SAVERNE
REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS RHIN

ARRETE DU MAIRE n° 26/2024

Prescrivant l'entretien des trottoirs

Le Maire de Neuwiller-lès-Saverne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les dispositions du droit local applicables dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,
VU le Code de la Route,
VU l'application du règlement de voirie,
VU l'instruction ministérielle du 7 juin 1977 relative à la signalisation routière,

CONSIDERANT que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène

CONSIDERANT que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation,

CONSIDERANT que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général

ARRETE

Article 1 : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune de Neuwiller-Lès-Saverne

Article 2 : **Entretien des trottoirs et des caniveaux**

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

- pour les trottoirs, sur toute leur largeur,
- ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

2.1 – Entretien

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.
L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

2.2 – Neige et verglas

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

2.3 – Libre passage

Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de cheminement accessible de
1,20 mètre, telle que préconisée par les textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules.
Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs, caniveaux doivent demeurer libres.

Article 3 : Entretien des végétaux

3.1 – Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

3.1 – Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Article 4 : **Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique**

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.
De même, les poubelles (ordures ménagères, cartons, plastiques..., verres) doivent être retirées de la voie publique après le passage de la collecte et remisées sur les propriétés respectives.

Article 5 : Exécution de l'arrêté

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouxwiller sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au Registre des actes administratifs et affiché en Mairie.

Article 6 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

Arrêté publié le 22 août 2024
Notification envoyée le 23 août 2024

Fait à Neuwiller, le 22 août 2024

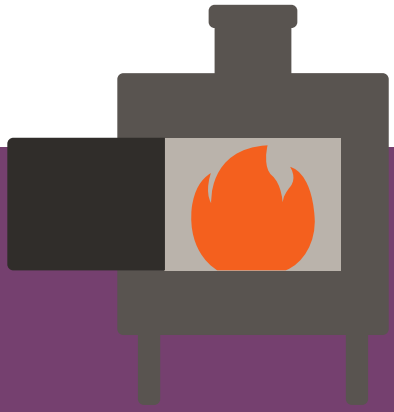
Le Maire,



Daniel BURRUS

COMMANDES GROUPÉES DE COMBUSTIBLES DE CHAUFFAGE

Cette année, à la demande de quelques habitants de la commune, nous avons organisé des commandes groupées de combustibles de chauffage.



FIOUL

La commande groupée de fioul s'est très bien passée.

Fin juin, nous avons passé une commande de :
- 28 500 litres de FOD ordinaire à 1.200€ / litre TTC
- 19 000 litres FOD EXTRA à 1.220€ / litre TTC

Il y a eu 3 points de livraison pour la commune et 24 particuliers.

Seules 4 personnes qui s'étaient inscrites n'ont finalement pas souhaité bénéficier de cette commande groupée.

L'opération commande groupée de fioul sera renouvelée fin juin - début juillet 2027.
Vous pouvez dès à présent envoyer vos souhaits à contact@neuwiller-les-saverne.fr.
Merci de préciser FOD ordinaire ou FOD EXTRA.

PELLETS

C'était beaucoup plus laborieux de faire une commande groupée de pellets.

La qualité des pellets a eu une influence sur le choix du fournisseur.

Pellets en vrac (livraison par camion souffleur)
- 3 particuliers et la chaufferie collective de la commune ont été livrés.
- 2 personnes qui s'étaient inscrites n'ont pas souhaité bénéficier de cette commande groupée.
- 1 personne n'a pas pu être livrée par le fournisseur choisi.

Palette de pellets de 66 sacs de 15 kg livrée

Pour les pellets en sac, nous avons opté pour des pellets bois d'Or, plus chers mais de meilleure qualité.

Ces pellets, fabriqués à 100 % à partir de résineux (épicéa, sapin, douglas), affichent un pouvoir calorifique élevé (PCI supérieur à 4,8 kWh/kg). Les utilisateurs rapportent très peu de résidus de cendres (inférieur à 0,5 %), ce qui facilite l'entretien du poêle ou de la chaudière ainsi que l'absence de formation de mâchefer (résidus solides qui s'agglomèrent dans le creuset) après plusieurs années d'utilisation. Ils disposent des certifications DINplus et ENplus A1, garantissant un standard de fabrication strict (séchage à basse température et absence d'additifs chimiques).

Finalement, seules 2 personnes ont participé à la commande groupée.

12 personnes qui s'étaient inscrites n'ont pas souhaité bénéficier de cette commande groupée.

L'opération commande groupée de pellets en sac ne sera pas renouvelée.

ÉTAT CIVIL - 3EME TRIMESTRE 2026

De Zivilstànd



NAISSANCES

Ezio, Eric DUVAL, né le 05/08/2026
Fils de Johan DUVAL et de Evodie SALVADOR

Marcel, James, Yvan, Marc, né le 24/09/2026
Fils de Benjamin, Pierre, Nicolas WEYANT et de Alicia SCHEFFLER

MARIAGES

M. LAMBERT Emmanuel et Mme KOCHERT Magalie, le 16/07/2026
M. TOURRAINE Loan et Mme GRIESBAECHER Véronique, le 18/09/2026



DÉCÈS

M. Christian GERLINGER, 68 ans, décédé le 25/06/2026
Mme Georgette GEYER, 92 ans, décédée le 06/07/2026
M. Luc MARTIN, 56 ans, décédé le 26/07/2026
M. Alfred SCHILDKNECHT, 86 ans, décédé le 10/08/2026
M. Alfred GING, 74 ans, décédé le 08/10/2026

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

ANNIVERSAIRE - 80 ANS ET PLUS

Feierlichi Geburtsdaj

JUILLET

Mme GRAFF Françoise, 83 ans, le 11 juillet
M. VETTER Richard, 80 ans, le 17 juillet
Mme ENGEL Marie-Anne, 80 ans, le 17 juillet
Mme MULLER Rose, 85 ans, le 23 juillet
Mme HAMMANN Denise, 80 ans, le 30 juillet

AOÛT

M. BEYER Eric, 84 ans, le 02 août
Mme WEITZENCKER Irma, 95 ans, le 11 août
Mme VETTER Marie-Thérèse, 82 ans, le 12 août
Mme BRINI Erica, 86 ans, le 15 août
M. FREY Jean-Marie, 81 ans le 18 août

SEPTEMBRE

Mme HERBST Lucienne, 88 ans, le 06 septembre
Mme WENDEL Christiane, 82 ans, le 22 septembre



Mme VOEGELIN Marie-Thérèse, 85 ans, 05 juin



Mme WEITZENCKER Irma, 95 ans, le 11 août

VIE DU VILLAGE

S'àllgemeine vum Dorf

13 JUILLET

Merci à l'association "Les Hannetons" pour la gestion de la buvette et de la restauration.

Spectacle de feu réalisé par la compagnie "Acroballes".













MESSTI

UN MESSTI PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DE LA TRADITION

Cette année encore, notre Messti a été un beau moment de partage, de rencontres et de convivialité. Petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance festive et chaleureuse, fidèle à l'esprit de cette tradition qui fait battre le cœur de notre village.

Le samedi soir, pas moins de 120 personnes ont répondu présentes pour découvrir le bar des Kompels et déguster une bonne tarte flambée chez l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Une belle soirée placée sous le signe de la gourmandise et de la bonne humeur !

Le dimanche, place au traditionnel défilé ! Très attendu, il a pris le départ avec un peu de retard, faisant patienter participants et spectateurs. Mais qu'importe, la bonne humeur était au rendez-vous ! Les chars originaux ont animé les rues de notre commune et offert un beau spectacle. Un grand bravo aux jeunes de Dossenheim-sur-Zinsel et de Hattmatt, qui ont participé au défilé avec chacun un char plein d'originalité. Merci à eux pour leur enthousiasme et leur investissement !



Les élus préparent les enveloppes contenant les jetons offerts aux enfants de la commune à l'occasion du Messti.

À l'issue du défilé, le traditionnel **Freijbeer**, le pot du maire, a rassemblé les participants et les habitants dans une atmosphère conviviale. Ce fut l'occasion de partager un verre, d'échanger quelques mots et de prolonger ensemble ces agréables moments de fête.



Et parce qu'un Messti ne serait pas tout à fait complet sans ses traditions gourmandes, le lundi soir a réuni les amateurs autour du traditionnel **Hari Owe**, pour la dégustation de harengs marinés, venant ainsi clôturer un week-end riche en rencontres, en sourires et en émotions.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition : les bénévoles, les associations, les participants au défilé et toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie. Votre engagement est précieux et permet de faire vivre cette belle tradition année après année.



C'est grâce à vous tous que le Messti reste un rendez-vous incontournable de la vie de notre village, un moment où les générations se retrouvent, où les liens se renforcent et où les souvenirs se créent.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre bonne humeur ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Messti, toujours dans la joie, le partage et la convivialité !




LES POMPIERS ONT LE BON CARBURANT ROUGE, ROSE OU BLANC
LA PETITE PIERRE WEITERSWILLER
DOSSENHEIM








GENZ D'ARME






Wann benzin dier
Sbier blied aude
UND glas


GASOIL TROP CHER ! TU AS PRIS LE VÉLO !



NOTRE ÉCOLE
Unseri Schuel

UNE RENTRÉE RICHE EN PROJETS POUR LE RPI LE PIÉMONT DES VOSGES DU NORD



L'école primaire du RPI Le Piémont des Vosges du Nord accueille, en cette rentrée scolaire, **227 élèves répartis dans dix classes**. Parmi eux, 169 sont scolarisés dans le cursus monolingue et 58 suivent le cursus bilingue. Une **troisième classe bilingue** a ouvert ses portes cette année.

L'équipe enseignante accueille également un nouveau membre en la personne d'**Yves Rudio**, qui prend en charge cette nouvelle classe de CP-CE1 bilingue.

DE NOMBREUX PROJETS AU PROGRAMME



Au-delà des enseignements classiques, de nombreuses actions sont programmées tout au long de l'année.

La **classe orchestre** est reconduite sur le site d'Hattmatt. Trois classes de découverte seront également organisées, concernant au total cinq classes du RPI Le Piémont des Vosges du Nord.

Les deux classes du site de Weiterswiller partiront à la découverte de la montagne en hiver à l'occasion d'une **classe de neige**. La classe orchestre ainsi que les deux classes de CP-CE1 se rendront quant à elles à **La Hoube pour une classe musicale**.

L'USEP, UN PARTENAIRE ESSENTIEL DE LA VIE SCOLAIRE



L'association **Usep RPI** joue le rôle de coopérative scolaire. Son adhésion à l'Usep départementale permet également de proposer aux élèves de nombreuses activités : actions « Sème le sport », cycle rollers, organisation des **Courses citoyennes de Hattmatt**, ski de fond au Champ du Feu, initiation au tennis, sans oublier toute une palette de sorties culturelles et scientifiques.

L'Usep RPI LPVN contribue également, grâce à ses propres actions — bourses aux vêtements, ventes de fromage, photos de classe, marchés de Noël, vente de couronnes de décoration à Noël, soirée tartes flambées… — au **cofinancement des projets pédagogiques menés au sein des classes**.






PARENTS ET ENSEIGNANTS MOBILISÉS

L'association rassemble parents et enseignants autour d'un objectif commun : contribuer à la vie et au dynamisme de l'école.

Rejoignez-nous et aidez-nous à faire vivre l'école des élèves du RPI ! Par votre participation à la vie de l'association, vous contribuez directement à enrichir les activités proposées aux enfants et à faire vivre de nombreux projets tout au long de l'année.

LES CLASSES MATERNELLES AUX EUL

Les enfants de l'école de Neuwiller les Saverne (classes de PS-MS et GS-CP) ont pu bénéficier au printemps de 5 animations Nature avec des animateurs des EUL. La région Grand Est et la CeA subventionnent chaque année dans le cadre d'un appel à Projets, des interventions d'éducation à la nature et à l'environnement dans les écoles. Les deux classes de maternelle du site bilingue du RPI LPVN ont ainsi pu bénéficier de ces ateliers.

Ces séances aux Eul s'inscrivent dans le dispositif Label E3D de l'école RPI LPVN. C'est un dispositif du ministère de l'Éducation nationale qui reconnaît les écoles et les établissements scolaires engagés concrètement dans la transition écologique. Elle relie les enseignements pédagogiques, la vie scolaire et la gestion matérielle de l'établissement (économie d'eau et d'énergie, tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire).



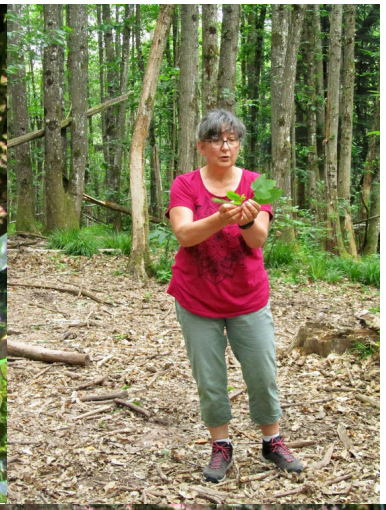

UN CONTENU DE SÉANCE TRÈS DIVERSIFIÉ

D'abord amenés à observer l'environnement de la mare, les enfants ont découvert des animaux et végétaux qu'ils ne connaissaient pas tels les escargots d'eau douce ou les ananas d'eau.

Les oiseaux de nos régions aussi ont fait l'objet d'observations. De retour en classe, les enfants ont appris à identifier leur chant ou cri et comme en classe bilingue, l'enseignement de l'allemand est de mise, les noms des oiseaux les plus connus ont été appris en allemand.

Côté végétaux, les plus jeunes ont pu sentir les odeurs de plantes locales au jardin des senteurs. A l'issue de cette découverte, les enfants ont planté dans les bacs de la cour des végétaux à sentir : de la menthe, de la mélisse citronnelle, de la marjolaine, et moins connue de l'agastache à la senteur anisée.

Il y a aussi eu des séances en forêt sur l'observation des arbres, de leurs feuilles, de leur écorce, ainsi qu'un parcours pied nu.







AVIS DE RECHERCHE

La bibliothèque est à la recherche de ses lecteurs et lectrices

Les personnes recherchées sont susceptibles :

1. d'avoir entre 1 et 110 ans
2. de venir seuls, en famille ou entre amis
3. d'apprécier les BD, les romans ou les documentaires
4. de répondre aux noms de "lecteurs occasionnels", "grands lecteurs" ou même "je-ne-lis-pas-beaucoup-mais-je-suis-curieux



Si vous disposez d'informations permettant de les retrouver, merci de leur indiquer le chemin de la bibliothèque (1er étage de la mairie)



Ils y retrouveront leur confortable canapé, leur fauteuils accueillants, plusieurs centaines de livres et une équipe de bibliothécaires bénévoles toujours prête à partager ses coups de cœur.

La bibliothèque de votre village vous attend !

Et si la bibliothèque était votre lieu au village ?

Je n'ai pas le temps

↓

Juste 10 minutes pour souffler, lire, respirer.

Je ne suis pas un grand lecteur

↓

Il y en a pour tous les goûts, tous les âges, tous les moments.

Ce n'est pas pour moi

↓

C'est un lieu ouvert à tous, simplement.

LA BIBLIOTHÈQUE DU VILLAGE

Un lieu vivant à partager

GRAINOTHÈQUE



Prendre, donner, partager des graines et faire pousser nos idées !

LUDOTHÈQUE



Des jeux pour petits et grands pour jouer ensemble !

ESPACE POUR SE POSER



Lire, discuter, se reposer, être au calme.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE, VOTRE VILLAGE, VOTRE LIEU.

VENEZ, POUSSEZ LA PORTE !

HORAIRES

MARDI DE 16H15 A 17H15
MERCREDI DE 14H A 16H
1ER VENDREDI DU MOIS DE 17H A 18H30
SAMEDI DE 10H30 A 12H00
(FERME PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES)

Micro-crèche AGF de Neuwiller-Lès-Saverne

A la micro-crèche Storchennest les enfants vivent une expérience exceptionnelle et unique en alsacien.

Ce bain linguistique permet d'acquérir et de maîtriser un vocabulaire ainsi qu'une richesse sur le plan cognitif.

L'équipe pluri professionnelle mène des actions socio éducatives afin d'envelopper et de guider les enfants autour de leurs propres explorations en respectant leur rythme ainsi que leur propres besoins.

Des rencontres intergénérationnelles avec l'accueil de jour de Bouxwiller rythment notre quotidien, unissent deux générations dans un cadre bienveillant, familial et chaleureux.

Des ateliers Snoezelen offrent aux enfants un outil de douceur, de volupté, une bulle de zénitude.

Afin de régaler les papilles dans un esprit de qualité, nous collaborons avec la ferme Herrenstein autour de produits issus de l'agriculture locale.

Toute l'équipe de la MC Storchennest vous souhaite une belle saison automnale et colorée !

IMPEK
Kinderschnawwele
IMmersion Petite Enfance

5 Rue d'Ingwiller
67330 Neuwiller-Lès-Saverne
07 56 27 95 27
storchennest.filal@agf67.fr

agf Association Générale des Familles du Bas-Rhin
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
www.agf67.fr

ASSOCIATIONS & ACTIVITÉS

D'Vereine hàn s'Wort

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE NEUWILLER-LÈS-SAVERNE

SOIRÉE TARTE FLAMBÉE

Le samedi 05 septembre 2026, l'amicale a organisé sa traditionnelle soirée tarte flambée. Soirée intense pour l'ensemble des membres présents. Là encore de nombreuses personnes furent au rendez-vous. Un grand merci à toutes les personnes présentes ce jour-là !

Évènement à venir

Distribution des calendriers
Nous aurons bientôt le grand plaisir de passer vous voir dans tout le village pour notre distribution des calendriers.

Crémation des sapins
La traditionnelle crémation des sapins n'aura pas lieu cette année en raison des enjeux liés à l'environnement.

L'amicale des sapeurs-pompiers remercie une nouvelle fois l'ensemble des habitants pour leur soutien fidèle tout au long de l'année. Grâce à vous, l'amicale continuera à animer la vie locale.

N'hésitez pas à rejoindre nos rangs : *https://www.sis67.alsace*

Suivez nos actualités sur Facebook : @amicale.neuwiller







COMMUNAUTÉ DE PAROISSES CATHOLIQUES DU BASTBERG ET DU PAYS DE LA PETITE PIERRE

La Paroisse de Neuwiller fait partie de la Communauté de Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite Pierre, placée sous le patronage de Saint François d'Assise, dans la Zone Pastorale de Saverne du Diocèse de Strasbourg.

Elle regroupe 5 paroisses (Bouxwiller, Kirrwiller, Neuwiller lès Saverne, La Petite Pierre et Weiterswiller, et 17 annexes (dont Petersbach, Riedheim, Imbsheim, Dossenheim-sur Zinsel).

Le Père Jaroslaw Kucharski habite le Presbytère Catholique,
au 19 rue des Mines à Bouxwiller,
Tél. : 03.88.70.00.51,
Adresse courriel : comcathhanau@orange.fr

SITE INTERNET

https://www.alsace.catholique.fr/zp-saverne/cp-du-pays-du-bastberg-et-de-la-petite-pierre/

PAGE FACEBOOK

https://www.facebook.com/Paroisses-Catholiques-du-Bastberg-et-du-Pays-de-La-Petite-Pierre-109385294041111

Groupe SOS
Entreprendre au profit de tous

FOYER OBERHOLZ



En octobre 2026, les travaux de restructuration du Foyer Oberholz débuteront, participant ainsi à l'économie locale, notamment en privilégiant, quand cela est possible, les acteurs de proximité. Ces travaux visent à offrir aux enfants un cadre de vie accueillant et apaisant après plus de 80 ans sans rénovation des lieux de vie.

A la fin des travaux en 2029, nous serons en mesure d'accueillir 17 jeunes Mineurs Non Accompagnés, 10 enfants de 6 à 11 ans, 10 enfants de 11 à 18 ans et 4 appartements sur site permettant d'accompagner les enfants vers l'autonomie. L'accueil de jeunes enfants, mais aussi de filles est une étape historique pour cet établissement. Cette diversification des accueils nous permettra également de répartir les enfants dans les écoles et collèges environnants.
Cette mutation architecturale s'accompagne de changements de fond avec l'arrivée de nombreux salariés à travers la création de poste de maitresses de maison ou encore de surveillants de nuit. Nous avons également accueillis deux nouveaux chefs de service, Benjamin SEILER pour le pôle MNA et Magalie LUX pour le pôle ASE.

Groupe SOS
Jeunesse

Un accompagnement éducatif en partenariat avec des familles partenaires

Le dispositif PACOR accueil des adolescents placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). 11 éducateurs œuvrent au quotidien dans l'accompagnement des enfants confiés.

Les missions principales de l'équipe éducative sont :

- D'accompagner les enfants à la réinsertion sociale et professionnelle,
- De maintenir et/ou de reconstruire les liens,
- Protéger les enfants en leur offrant un cadre sécurisant,
- Favoriser l'autonomie des enfants,
- Travailler en lien avec des familles partenaires,
- Prévenir les ruptures de parcours.

Quel est le rôle des familles partenaires pour les enfants ?

La familles partenaires sont des familles bénévoles indemnisés et voici quelques missions qui leur sont confiés :

- Offrir un cadre bienveillant, stable et rassurant pour l'enfant,
- Être une ressource éducative et coconstruire ensemble, en complément du travail mené par l'équipe éducative en journée,
- Accueillir l'enfant en soirée et nuitée de 17h00 à 8h30, ainsi que les week-ends,
- Contribuer à maintenir ou restaurer des repères familiaux et sociaux,
- Favoriser la confiance, l'autonomie et l'ouverture du jeune.

Qui peut devenir famille partenaire ?

Toute famille ou personne :

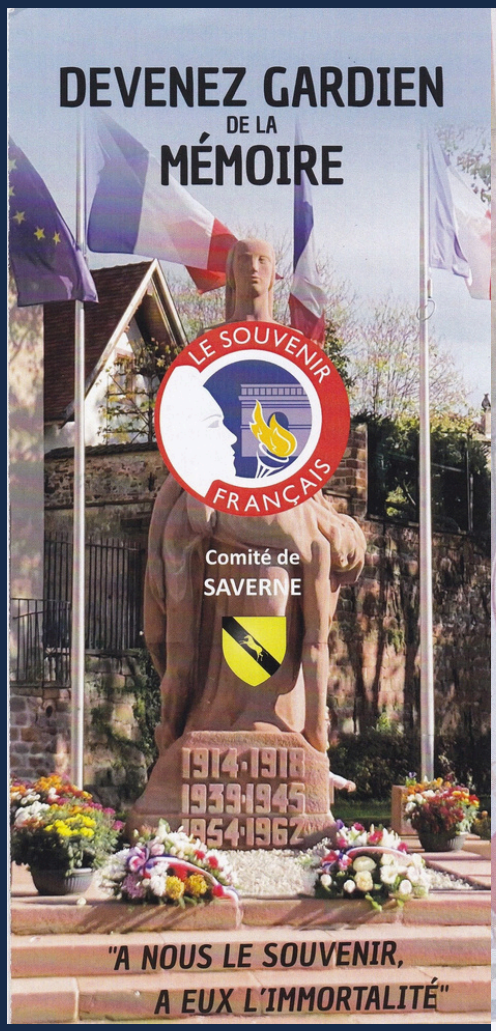
- Prête à s'investir dans une démarche solidaire et encadrée,
- Souhaitant offrir du temps, de l'écoute et de la stabilité à un enfant,
- Ouverte au travail avec des professionnels du secteur social.



Contact

Foyer Oberholz
Route de Neuwiller
67330 BOUXWILLER
Foyer.oberholz@groupe-sos.org
03.88.71.39.40

LE SOUVENIR FRANÇAIS



Le Souvenir Français, gardien de la mémoire

*Soucieux du sort des sépultures des 100 000 soldats sacrifiés en 1870/71, l'Alsacien, **François Xavier Niessen**, décida de fonder l'Association Nationale du Souvenir Français.*
Il leur fit élever des monuments afin de perpétuer leur mémoire, et s'occupa aussi de faire entretenir leur tombe.
Son projet fut adopté en 1877, et il s'y consacra totalement jusqu'à sa mort en 1887.
Le Souvenir Français, toujours actif de nos jours, poursuit l'entretien des tombes, érige et restaure des monuments en mémoire de ces soldats, mais honore aussi la mémoire de tous soldats morts pour la France.

Chaque année, tant en France qu'à l'étranger :
- plus de **130 000 tombes** sont rénovées et fleuries.
- plus de **200 monuments et stèles** sont restaurés.

Le Souvenir Français est ouvert à tout citoyen qui souhaite devenir "Gardien de la Mémoire" et ainsi honorer les victimes militaires ou civiles de toutes les guerres.



1er novembre - Journée du Souvenir
Participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saverne et une jeune recrue de la FNACA

« Grâce au dévouement d'hommes et de femmes qui, parfois ont sacrifié leur vie pour leur Patrie, nous connaissons à présent la Paix et la Liberté sur notre sol.

Aujourd'hui, nous avons toutes et tous, un devoir envers eux. C'est le Devoir de mémoire ».

Le **1er novembre**, nous serons présents aux portes des cimetières du village pour la quête nationale. Merci de votre soutien.

Contact :
M. GRAVELAIS Gérard
06 78 88 16 41



Photo du Comité de Saverne
en présence de Monsieur le Maire de Neuwiller-les-Saverne

Le Souvenir Français
Comité de Saverne

Une association active comptant près de 100 membres qui entretient et fleuri 86 tombes, monuments et stèles.

En savoir plus :
https://le-souvenir-francais67.fr

Renseignements auprès de
saverne.souvenir.francais@gmail.com



BULLETIN D'ADHESION

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville/Commune :
Téléphone :
E-mail :

Je souhaite adhérer ou renouveler ma cotisation à l'Association «Le Souvenir Français»

Cotisation annuelle :

☐ Membre titulaire (à partir de 10 €)
☐ 20€ ☐ 50€ ☐ 100€
☐ 5€ pour les mineurs
☐ Montant libre :€

Abonnements (facultatif)

☐ **Abonnement revue nationale** (10 € les 4 n°)
Date limite d'abonnement le 1er avril.



Un reçu fiscal vous sera adressé pour toute cotisation supérieure à 20 €.

Bulletin à adresser à :
Maxime CANNEAUX
Trésorier
1, rue Stieve - 67700 SAVERNE
saverne.souvenir.francais@gmail.com

LE TERREAU

TIERS-LIEU À NEUWILLER

LIEU D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Le Terreau : des rencontres, des échanges et des projets !

Le Terreau poursuit son objectif de créer des occasions de rencontre, de partage et de convivialité au cœur du village.

Troc de plantes

Le 12 avril dernier, le traditionnel troc de plantes a rencontré un beau succès. Environ cinquante visiteurs du village et d'ailleurs se sont retrouvés dans le jardin de M. et Mme HAEMMERLIN, venus les bras chargés de plants de légumes, fleurs, boutures, graines et autres trésors du jardin. Tout au long de la matinée, les échanges se sont multipliés dans une ambiance chaleureuse, permettant à chacun de repartir avec de nouvelles variétés pour son jardin, mais aussi avec de précieux conseils de culture. Un grand merci à M. et Mme HAEMMERLIN pour leur accueil et la mise à disposition de leur jardin.

Jeux de société

Quelques semaines plus tard, le 13 mai, une soirée jeux de société a rassemblé une dizaine de participants dans le cadre chaleureux de la bibliothèque. Plusieurs générations se sont retrouvées autour des tables pour partager un moment de détente, de découverte et de bonne humeur. Entre jeux de stratégie, d'ambiance ou de réflexion, chacun a trouvé de quoi passer une agréable soirée.

Ces moments nous montrent combien les habitants sont attachés aux occasions de se retrouver et d'échanger. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent à nos animations, qu'elles soient présentes régulièrement ou qu'elles nous rejoignent ponctuellement.

L'équipe du Terreau réfléchit déjà à de nouvelles animations pour la fin de l'année 2026 et espère vous retrouver nombreux à la rentrée pour continuer à faire vivre ensemble ce lieu de partage, de découverte et de lien social.

Pour en savoir plus sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer lors de nos prochaines rencontres.

06.67.32.96.72 – leterreau@lilo.org









Retour en image sur les actions menées

MUSIQUES AU PAYS DE HANAU



La fête de la Musique a été célébrée devant un public nombreux par MPH et PATRIMOINE le **21 juin** à l'Abbatiale par une conférence de Pierre Boulay sur les langues parlées au Moyen-Age et à la Renaissance, illustrée par la projection des phylactères des précieuses tapisseries de la vie de Saint-Adelphe par Laurent Guesnery et suivi d'un aperçu des musiques de cette époque par l'ensemble Dulcis Melodia, avec en particulier certains extraits des antiphonaires conservés à l'Abbatiale. Les personnes intéressées ont pu ensuite voir en détails les tapisseries, les manuscrits et les instruments de musique et l'ensemble Dulcis Melodia a fait entendre encore plusieurs pièces musicales vocales et instrumentales dans la chapelle Saint-Sébastien.

Le 19 septembre, l'ensemble le Bon Tempérament, déjà applaudi la saison dernière dans le Requiem de Mozart, s'est à nouveau produit à l'Abbatiale dans un programme varié, « En(chant)tements », dont la pièce maitresse était la première Nuit de Walpurgis de Felix Mendelssohn-Bartholdi. Œuvre puissamment romantique que cette masse vocale et orchestrale (jusqu'à 100 participants) a magnifiquement servie sous la direction de Charlotte Lienhard.





Le dernier concert de l'année se tiendra aux EUL le **25 octobre** à 16 heures. Théophane Zins nous fera entendre « l'orchestre au clavecin » puisqu'il interprètera sur un grand clavecin de concert des transcriptions de l'ouverture de Tamerlano de Händel, d'une suite pour orchestre de Lully transcrite par d'Anglebert et de la première sonate pour violon de JS. Bach. Les amis de MPH ont déjà eu l'occasion d'entendre cet artiste il y a deux ans et seront sans doute curieux de découvrir ces métamorphoses d'œuvres connues.

L'ENTRÉE À TOUS CES CONCERTS EST LIBRE ET LE PLATEAU EST INTÉGRALEMENT REMIS AUX ARTISTES.


Wetz Owe
Samedi 17 Avril 2027
À 19H
Au Foyer Bosco Haut
À NEUWILLER LES SAVERNE
Ambiance
Conviviale
Buvette
Animé par l'orchestre
Santa Mélodie
En alternance avec
l'humoriste alsacien
Dany Diemer
Repas :
Jambon braisé
Salade de pomme de terre et garnitures
Vacherin glace
Hors boisson
30€
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION
ET PAIEMENT À LA RÉSERVATION
auprès de la mairie : 03.88.03.34.68
OMCSL

PATRIMOINE

1300 ANS DE L'ABBAYE : MERCI À TOUTES ET À TOUS !



Les 18 et 19 juillet derniers, Neuwiller-lès-Saverne a célébré les 1300 ans de l'abbaye. À cette occasion, l'association PATRIMOINE tient à remercier chaleureusement toutes les Neuwilleroises et tous les Neuwillerois qui se sont impliqués dans l'organisation et le bon déroulement de ces deux journées.

Grâce à la mobilisation de chacun, ce week-end a rencontré un très beau succès et a permis de mettre en valeur notre village, sa convivialité, sa solidarité ainsi que la richesse de son patrimoine.

Cette réussite contribuera également à la préservation et à la remise en état de plusieurs éléments de ce patrimoine qui nous est si cher.

Afin de prolonger le souvenir de ces deux journées, l'association PATRIMOINE a mis en ligne un site spécialement dédié à ses albums photos et vidéos. Vous pourrez notamment y retrouver de nombreuses images de la fête médiévale des 1300 ans :
photos.patrimoine-neuwiller.fr



Ces photographies témoignent de l'ambiance, des animations, des rencontres et des nombreux moments qui ont marqué ce week-end exceptionnel.

L'association PATRIMOINE vous donne désormais rendez-vous au cours des prochains mois pour de nouveaux événements et de nouvelles occasions de découvrir les trésors conservés dans l'abbatiale Saints-Pierre-et-Paul ainsi que dans d'autres lieux patrimoniaux du village.

Merci encore à toutes et à tous pour votre engagement, votre participation et votre précieux soutien.

L'association PATRIMOINE
Gérard Gravelais, président
























SAVERNE BOXE CLUB

PROGRAMME DE FITNESS

Lundi	18h30 à 20h	Renfo cuisses Abdos Fessiers
Mercredi	20h à 21h30	Pilates Yoga
Vendredi	18h30 à 20h	Cardio boxe Gym tonique

DON DU SANG

PETITE COLLECTE CE VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Merci à tous les généreux donateurs et aux bénévoles qui s'occupent de la collation. Venez nombreux lors des prochaines collectes, votre sang peut sauver une vie !

- 11 décembre 2026
- 5 février 2027

UNIAT

Une belle journée pour les membres de l'UNIAT

Avec les sections d'Ernolsheim et de Dossenheim,
rencontre et découvertes, le 4 juin 2026

la Cour de Marie à Hatten et le fort de Schoenenbourg





Retraites : entre assouplissements espérés et complexité accrue, l'UNIAT veille au grain !

Vous en avez tous entendu parler : votée en septembre 2025, la loi modifiant les conditions de départ en retraite promettait d'« adoucir » un peu le parcours des assurés. Mais entre l'annonce d'une loi et sa réelle application, le chemin est long. Il faut en effet attendre la publication des décrets d'application pour en fixer les modalités concrètes.

Beaucoup de nos adhérents n'ont malheureusement pas eu la chance de bénéficier immédiatement de ces retombées, traversant un véritable « chemin de croix » administratif.

À ce jour, l'ensemble des décrets est enfin paru, le tout dernier en date du 29 juillet 2026. Loin de simplifier les démarches, ces textes rajoutent une couche de complexité qui laisse bon nombre de futurs retraités désemparés.

Pas de panique : l'UNIAT est là et veille au grain ! Parce qu'aucun dossier ne se ressemble, nous avons choisi de ne laisser personne seul face à ces nouvelles tracasseries. Notre association prend en main chaque situation de manière approfondie, étudie chaque pièce et accompagne ses membres pas à pas pour faire valoir leurs droits.

Vous vous posez des questions sur l'impact de ce dernier décret de juillet 2026 sur votre situation ? N'hésitez pas à venir nous retrouver lors de nos permanences (ou à contacter directement la section de l'UNIAT) : nous sommes plus que jamais à vos côtés.

Contact : Nicole SCHREPFER - 03 88 70 08 01 ou 06 73 00 52 15

Permanences : 2eme vendredi du mois de 14 h à 16 h
au 1er étage de la Mairie

UNIAT ALSACE - Siège social : 28 rue du Faubourg de Saverne, 67000 STRASBOURG
Tel. 03 88 15 00 05. Courriel : uniat@uniat-alsace.fr

UNION SPORTIVE ALSACE OUEST USAO

L'USAO en quelques mots…

Vous avez connu l'Alliance du trèfle (Dossenheim / Ernolsheim / Waldolwisheim-Schwenheim et Neuwiller) et peut être entendu parler du groupement voisin des 3 Rives (Dettwiller, Lupstein, Steinbourg) … ben, l'USAO est le fruit de cette union.

Une volonté commune des deux structures pour offrir à nos jeunes un cadre moderne, structuré et bienveillant, où chacun peut progresser, s'épanouir et vivre pleinement sa passion du football.

Notre mission est claire : construire une entente qui allie exigence sportive, plaisir du jeu, respect des valeurs humaines et cohérence éducative.

Nous souhaitons que chaque joueur, quel que soit son niveau ou son parcours, trouve sa place au sein de l'USAO.

Nous attachons une importance particulière au comportement, à l'esprit d'équipe, à la solidarité et à la progression individuelle comme collective.

Nous alignons au minimum 2 équipes dans chaque catégorie des U7 aux U18.

Pour les moins de 5 ans, nous proposons des séances de baby-foot.



Envie de nous rejoindre, n'hésitez plus…

Il est possible d'essayer 2 ou 3 séances avant de s'inscrire.

Votre Contact :
Françoise HABER
06 72 96 30 42
alsaceouest.us@alsace.lgef.fr
Secrétaire de l'USAO

L'Art dans le village
Kunscht in unserem Dorf



AVENIRS ÉTEINTS

On grave sur les monuments des noms sans fin.
Lorsque sanglote la saison grise,
Noms et prénoms cités de tant d'avenirs éteints,
Commémorations et contrastes.

Euphorie et tristesse tintent aux clochers,
Les deux accueillies dans les églises.
L'humanité ballotée entre guerre et paix,
Victoire, joies, peines liées.

Liberté qui arrive trop tard pour certains.
Après maints lendemains suspendus,
Des amours sacrifiés, des pans de vie non vécus,
Années volées ; cruels destins.

Et pour d'autres, juste à temps, de nouveaux matins.
Ames et corps blessés des soldats.
Au-dessus des plaines écorchées de combats,
La lugubre plainte des corbeaux.

Au son des clairons sont hissés les drapeaux,
Hommages à ceux nommés Les Braves.
Résistance des souvenirs dans les mémoires
Pour ne jamais oublier
Celles et ceux qui sont tombés,
Qui ont fait, qui ont servi l'Histoire,
Défendu la Liberté.

On grave sur les monuments des noms sans fin.
Des noms gravés pour nous rappeler
Que la liberté, la paix et aussi l'unité
Ont toujours eu un prix à payer.

Nous entendrons leurs noms, les clairons
Mais plus l'éclat de leurs voix,
Les voix des avenirs éteints.

CATHERINE REISS



LA POMME

Aussi bien le fruit défendu
Que le symbole de l'amour
Pour la santé, tant de vertus
Crue, en compote, ou cuite au four

Sans vous raconter de salades
Cette dame fait parler d'elle
Se montrant sans fanfaronnade
Sa robe change, mais elle est belle

Son trognon et son pédoncule
Sa peau cireuse, riche en pectine
Imperméable cuticule
C'est son armure, pourtant si fine

Amie des transits paresseux
Dotée d'un pouvoir rassasiant
Un grand atout pour les cheveux
La pomme est un bon tonifiant

Douce, rustique, ou plutôt tonique
Acidulée ou très sucrée
Ce fruit est dit climactérique
Il peut mûrir dans un panier

C'est aussi le plus populaire
Connu aux quatre coins du monde
Bien transportable et très peu cher
Il se croque en quelques secondes

Douce récolte de l'automne
Quand le vent commence à fraîchir
Ce trésor simple qui nous donne
L'un des plus savoureux plaisirs

Pomme saine ou pomme véreuse
Qu'importe son destinataire
Avec sa chair plutôt juteuse
Chacun y trouve sa matière

Parfois le ver est dans le fruit
Comme l'homme et ses faux semblants
Sachons déjouer ce qui nous nuit
Croquons la vie à pleines dents

AUDREY STORCK



La chronique Neuwilléroise de René REISS
E nejwiller Gschischtel vum René REISS

LES NOTAIRES DE NEUWILLER

Encore aujourd'hui, tout bourg de quelque importance aime se prévaloir d'avoir son office notarial tout comme son médecin ou sa pharmacie. Neuwiller eut cet avantage après la proclamation de l'Empire. Accueillir dans ses murs un proche de Napoléon comme le général Clarke avait aussi quelques avantages...

Le premier notaire du lieu n'était pas un inconnu. Natif de Rouffach (Haut-Rhin), Jean Pierre Dieterich (1742-1818) avait fait toute sa carrière avant la Révolution au sein du chapitre de Neuwiller. D'abord économe puis receveur à partir de 1783, il prit en charge la recette de Strasbourg au début de 1789. Comme tant d'autres, les évènements politiques le jetèrent sur les routes de l'émigration outre-Rhin en compagnie de l'Oberschultheiss (bailli de l'enclos), Jean Pierre Lallemand. Il revint dans son pays le 29 ventôse an 3 (19-03-1795), accompagné de Marie Louise Andres, probable veuve du bailli et cousine du prévôt Le Vayeur. En 1804, il fut nommé membre du conseil municipal de la commune et ouvrit son étude notariale le 22 thermidor an 12 (10-08-1804). Il la conservera jusqu'à sa mort en 1818.

Son fils, Hugues Pierre Frédéric Dieterich (1788-1853), prit sa succession à partir de 1819 jusqu'au 10 avril 1830. Sa marraine ne fut autre qu'Eléonore de Mennersdorf (1725-1790), veuve de Jean Philippe de Reissenbach (1717-1782), le bâtisseur du château (EUL). Ceci démontre le statut social dont jouissait la famille Dieterich.

En 1825, il acquit par adjudication forcée la maison de l'ébéniste Louis Bausinger (7, rue du général Leclerc) avant de se retirer à Saverne comme juge de paix et rentier en 1832.

Resté célibataire, il céda sa maison et son étude à Antoine Henri Klipffel (1803-1875) qui fut donc le troisième notaire de Neuwiller, du 16 mai 1830 au 12 février 1839. Elu capitaine de la 1ère compagnie de la garde nationale en 1831, celui-ci donna sa démission à la fin de la même année pour incompatibilité avec ses fonctions de suppléant du juge de paix.



La maison des notaires Dieterich et Klipffel (7, rue du général Leclerc)

Klipffel marqua l'histoire de la commune en introduisant la culture du houblon à partir de 1834. Le terrain sablonneux de Neuwiller s'y prêtait admirablement et produisait un houblon fin et moelleux. Entre 1857 et 1865, sa culture passa de 12 ha à 34,09 ha au point de devenir la principale activité agricole locale. « Aussi les habitants de Neuwiller, autrefois très pauvres, se trouvent aujourd'hui dans une situation de bien-être dont tout le monde est forcé de chercher l'origine dans cette plantation… »

Marié à Joséphine Louise Besson, fille d'un commerçant savoyard de Soultz-sous-Forêts, Klipffel fut installé comme adjoint au maire de Neuwiller en 1835. Après la mort de son père, le colonel Jean Pierre Henri Klipffel (1773-1837), il vendit sa maison pour 3 540 F à Henri Bernard Kratzmeyer (1780-….), cabaretier, et partit exercer ses fonctions de notaire à Lauterbourg à partir 1841. Il fut nommé maire de cette ville par décret impérial en 1852 et exerça cette fonction jusqu'à sa mort en 1875. Commandant de la garde nationale locale, il était chevalier de l'ordre badois du Lion de Zaehringen.

Ses fils suivirent des carrières différentes. François Désiré Henri, né à Neuwiller, fut historien, inspecteur d'académie et professeur adjoint d'allemand à l'école de cavalerie de Saumur. Son second fils, Achille, fut polytechnicien, chef de bataillon du génie et aide de camp du général Parmentier.

Le dernier notaire de Neuwiller s'appelait Florentin Chellet (1811-1870). Il prit la succession de Klipffel le 15 février 1839. Natif de Bettlach (Haut-Rhin), il était le fils d'un chef de service des contributions indirectes domicilié à Pfaffenhoffen. En 1840, il épousa Marie Catherine Félicité Muret (1822-1856), fille d'un rentier de Saverne, dont il eut trois enfants. Veuf en 1856, il se remaria avec Marianne Mettra (1827-1904), la fille du maire-aubergiste de Neuwiller, François Antoine Mettra (1790-1866).

Il acquit en 1855 du docteur Bernard Grunsfelder (1817-….) l'ancien doyenné, aujourd'hui Hôtel-restaurant du Herrenstein. Peu de temps avant sa mort, il proposa au Conseil de Fabrique de céder une partie de sa propriété contigüe à l'église catholique. Cette acquisition permettait de dégager un peu plus encore l'abbatiale et d'ouvrir un passage piéton reliant la place de l'église à la Marxgass (rue du général Koenig). Faute des ressources nécessaires, le projet fut ajourné jusqu'au moment où les fonds de la commune s'avérèrent suffisants.

La défaite de la France contre la Prusse en 1870 sonna le glas de l'étude notariale de notre commune. Deux autres notaires habitèrent Neuwiller tout en officiant à Saverne. Il s'agit de François Joseph Georges Behr (1781-1856), lui-même fils de notaire, et époux d'une belle-sœur du maréchal Clarke, Marie Joséphine Philippine Zaepffel (1781-1830). Leur fille Françoise Henriette Claire Joséphine Behr (1807-1868) épousa à son tour un notaire, Alexis Laurent Kien (1798-1876) qui exerça ses fonctions à Saverne de 1824 à 1867. Le couple laissa trois filles, toutes célibataires, qui étaient connues à Neuwiller sous le nom des demoiselles Kien.

Pour conclure, je ne résiste pas au plaisir de citer ce proverbe : *« On ne devient pas riche en étant notaire, on le reste. »*



Smictom de la région de Saverne

semestre 2 2026

Des services + pratiques pour mieux gérer vos déchets !

L'application du SMICTOM évolue pour vous simplifier le quotidien, avec de nouvelles fonctionnalités pour mieux trier et bientôt faciliter vos démarches. Le SMICTOM vous accompagne également dans la réduction de vos déchets grâce à une subvention de 50 € pour l'achat de protections hygiéniques réutilisables.

Une application toujours + pratique !

L'application du SMICTOM continue d'évoluer pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets ! Déjà téléchargée plus de **2 500 fois**, elle propose toujours plus de services pour vous simplifier le quotidien.

Un doute sur le tri ?

Le guide du tri vous permet désormais de **rechercher directement un déchet** pour connaître la bonne consigne. Vous pouvez également prendre votre déchet en photo : l'application vous indique alors comment le trier !



Et ce n'est pas tout !

De nouveaux services seront bientôt disponibles dans l'application pour vous faciliter certaines démarches. Vous pourrez notamment demander une carte d'accès en déchèterie ou un bac, mais aussi consulter votre compte Écocito et retrouver vos informations, comme vos passages en déchèterie ou vos factures !

➜ Ces nouveautés complètent les informations déjà disponibles : **jours de collecte, consignes de tri, horaires des déchèteries fixes et mobiles, cartes des bornes à verre, à textile et à biodéchets...**

3,8 milliards de protections hygiéniques jetées chaque année



Plus de **3,8 milliards** de serviettes et tampons sont utilisés chaque année en France, représentant environ **33 000 tonnes** de déchets.



Pour contribuer à réduire ces déchets, le SMICTOM propose une subvention de **50 € pour l'achat de protections hygiéniques réutilisables** : culottes menstruelles, serviettes lavables, coupes menstruelles...



Une aide concrète pour passer au réutilisable et réduire ses déchets au quotidien !

➜ Retrouvez conditions d'attribution et formulaire de demande sur le site du SMICTOM, rubrique « **Démarches** » puis « **Subventions** », ou scannez le QR code.



scanner le QR code pour télécharger l'appli !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

NOS COMMERCES
Unseri Gschafter

Boulangerie Au pain de la Laiterie
2 Rue du 22 Novembre
Mardi - Vendredi : 6h à 12h30
Samedi : 6h30 à 12h30
Tél : 09 62 52 83 75

Crédit Mutuel
3 Rue du Général Koenig
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi, Samedi : 9h à 12h
Tél : 03 88 49 97 14

Ferme Herrenstein
7 Rue de la Gare
Mardi : 10h à 12h
Mercredi - Jeudi : 10h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 16h
Tél : 03 88 70 31 07

Salon de Coiffure Style et Passion
12 Faubourg du Maréchal Clarke
Mardi - Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h à 16h
Tél : 03 88 03 28 95

Ostéopathe
Sarah MUNCH
5 Faubourg Maréchal Clarke
RDV sur primocreno
Tél : 07 85 81 43 57
Mail : sarahmunch.osteo@gmail.com

ARTSERVICE
Espace vert, jardinage, petit bricolage,
nettoyage extérieur
Tél : 07 65 87 07 77

Micro – Crèche immersive en Alsacien – Storchennest
5 Rue d'Ingwiller
Tél : 07 56 27 95 27

L'instant B
10 Rue du Général Leclerc
Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
Mardi - Jeudi : 9h à 13h et 14h à 19h
Vendredi : 9h à 19h
Samedi : 8h à 16h
Tél : 03 88 71 04 71

LiNail's - Nathalie LEININGER
5 Rue du Wingert
Tél : 06 73 17 94 54

Hôtel Restaurant Le Herrenstein
20 Rue du Général Koenig
Mercredi - Vendredi : 12h à 13h30 et 19h à 20h30
Samedi : 12h à 14h et 19h à 21h
Dimanche : 12h à 14h et 18h30 à 20h
Tél : 03 88 70 00 53

PROXI
3 Rue du 22 Novembre
Lundi au Vendredi : 8h à 12h15 et 15h30 à 19h
Samedi : 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jours fériés : 9h à 12h
Tél : 03 88 00 65 28

Taxis du Pays de Hanau
20 Rue des Cigognes
Tél : 03 88 89 48 78

Aldom Services à la personne
1 Rue d'Ingwiller
Tél : 03 88 91 20 93

Cabinet d'infirmières
Laetitia MULLER et Véronique BEY
8 Rue du Général Leclerc
Tél : 07 71 61 96 17

La Fabrique d'Art
21 Faubourg du Maréchal Clarke
Mercredi – Jeudi de 14h à 19h
Vendredi – Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél : 06 24 46 87 75

Neuwiller-lès-Saverne
4e trimestre 2026
Schriewe's ejch uff !

OCTOBRE

Samedi 10 - Messti, soirée, Bosco Bas, Buvette, Messtiplatz - USEP
Dimanche 11 - Messti, buvette et restauration, Bosco Bas, Buvette, Messtiplatz - Alliance du Trèfle - CAPH
Lundi 12 - Messti, soirée harengs, Bosco Haut - Alliance du Trèfle
Vendredi 16 - Conférence Adolescence à l'heure d'internet : les risques, 19h30, Bosco Bas
Dimanche 18 - Concours, Club-house - CAPH

NOVEMBRE

Mercredi 11 - Cérémonie, Bosco Bas
Dimanche 22 - Marché de Noël, Omnisports - OMCSL

DÉCEMBRE

Samedi 05 - Sainte Barbe, Bosco Haut - Amicale des Pompiers
Vendredi 11 - Don de sang, Bosco Haut - EFS
Dimanche 13 - Repas des aînés
Samedi 20 - Animation de Noël pour les enfants, Bosco Bas - OMCSL
Samedi 26 - Concert de Noël, 17h Eglise St Adelphe - Fanfare d'Eglise

Liste non exhaustive

NUMÉROS UTILES
Wichtischi Telephonnumero

Gendarmerie

03 88 70 70 17

17

Pompiers

18

112

SAMU

15

112

Sous-préfécture
de Saverne

03 68 41 90 95

Médecins les plus proches à Bouxwiller

Dr Dorffler - Dr Bart : 03 88 70 70 09
Dr Athanase-Weiss, Dr Gerbeau, Dr Thil, Dr Doandes : 03 88 70 70 07

Hôpitaux les plus proches

Hôpital du Neuenberg, Ingwiller :
03 88 71 70 00
Hôpital Sainte Catherine, Saverne - Urgences : 03 88 71 67 67

S.O.S Mains

Clinique Rhéna, Strasbourg :
03 90 67 40 30
Clinique Saint-François, Haguenau :
03 88 90 70 70

Assistance sociale
Espace Solidarité Alsace Territoire Ouest

03 69 33 20 00

Périscolaire
Dossenheim-sur-Zinsel

09 60 37 36 28

Directeur des écoles
M. CARMAUX Didier

03 88 70 09 33

Presbytère protestant
de Neuwiller-lès-Saverne

06 73 02 37 13

Presbytère catholique
de Bouxwiller

03 88 70 00 51

Maison de la famille
Ingwiller

03 88 70 42 07

SMICTOM de Saverne

03 88 02 21 80

Strasbourg Électricité Réseaux
Dépannage réseau

03 88 18 74 00

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)
Le Piémont des Vosges du Nord

03 88 70 00 04

06 82 50 47 71

Communauté de Communes
de Hanau - La Petite Pierre

03 88 71 31 79

LE COIN DES JEUX

E paar Spieler

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Cherche et trouve les 7 différences entre ces 2 images





MOTS MÊLÉS

Retrouve les mots cachés dans la grille ci-dessous !

ECUREUIL
BROUILLARD
CITROUILLE
CHAMPIGNON
CHAMPETRE
CHATAIGNE
NOISETTE
HERISSON
FEUILLE
AUTOMNE
RENARD
ARBRE
PLUIE
POMME

H T Y A D E R T E P M A H C J E D C R U
E Y C I T R O U I L L E E R F J H K E A
R P F N E C A W D L V I N E H A H T T U
I Z K L C I S L I R U O U G M A T H T T
S J E M M O P U L L A I Q P I E R C H O
S D E I K Q E D P I L N I T S A K B D M
O P M D N R C U C L U G E I F P T P R N
N Q I A U U F V E U N O O R X Z V A V E
N M Q C U A M E A O S N R V L R B K H G
B Q E A L E P N N X U H Q B K Q K A I C



L'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal vous souhaitent un bel automne

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL DIRECTEMENT DANS VOTRE BOÎTE MAIL

Si vous souhaitez recevoir le **prochain bulletin municipal au format numérique** et ne plus recevoir de format papier, il vous suffit de **scanner le QR code** ci-dessus et de **saisir vos coordonnées** dans le formulaire.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique